

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 17 octobre 2019

DOSSIER DE PRESSE

Journée internationale des femmes rurales « L'économie solidaire des femmes, un progrès pour le Pays ! »

4^E ÉDITION Dock Art'Fées - Quai des Scientifiques 19 oct. 2019
8h - 17h

Journée Internationale des femmes rurales

L'économie solidaire des femmes, un progrès pour le pays !

Forum
Échanges et Débats
Témoignages de femmes rurales
Vente de produits locaux
Marché artisanal

Pour plus d'informations : www.gouv.nc

association FÉES PROVINCE SUD PROVINCE DES ÎLES LOYALTES PROVINCE NORD GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

La 4^e édition de la Journée internationale des femmes rurales en Nouvelle-Calédonie est organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Elle se tiendra le samedi 19 octobre, sur le parking de la boutique ARTIFEÉS, située sur le quai des scientifiques, à Nouméa. Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge notamment de la condition féminine, prononcera le discours d'ouverture de cette manifestation.

La Journée internationale des femmes rurales

Initiée par l'ONU, la Journée internationale des femmes rurales – d'abord connue sous le nom de Journée internationale des Paysannes – est célébrée de par le monde le 15 octobre de chaque année.

Selon le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon : « *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de ne laisser personne au bord de la route. Pour que le pari soit gagné, nous devons aider les femmes rurales à prospérer et à avoir accès à l'aide et à l'information dont elles ont besoin pour réaliser leur potentiel sans quitter leurs communautés.* »

Les femmes rurales jouent un rôle essentiel et incontournable dans les économies rurales des pays en voie de développement. Dans la plupart d'entre eux, elles participent à la production agricole et à diverses activités économiques informelles en plus d'assurer des fonctions vitales comme l'éducation des enfants, la prise en charge des malades et des personnes âgées et leurs rôles coutumiers au sein de leurs communautés. Reconnaître et soutenir les femmes rurales constitue un levier de développement extrêmement puissant dans l'économie d'un pays.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) reconnaît en son article 14 l'importance des rôles et du travail des femmes rurales dans le monde entier et incite les pays à prendre toutes les mesures appropriées en faveur de leur émancipation, de leur autonomisation et de leur bien-être.

La Journée internationale des femmes rurales en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, la Journée internationale des femmes rurales est célébrée depuis 2014. Elle a pour but de mieux faire connaître les préoccupations, les besoins et les aspirations des femmes vivant en milieu rural et tribal, de les mettre à l'honneur et de valoriser leur travail et leur implication dans les secteurs non monétaires de l'économie du pays.

Cette année, le secteur de la Condition féminine organise cette journée sur le thème : « *L'économie solidaire des femmes, un progrès pour le Pays !* ».

L'économie solidaire des femmes encouragée et soutenue par les institutions, les collectivités, la société civile, les partenaires du développement et le secteur privé prend de plus en plus d'ampleur en Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de progrès notoires réalisés par les femmes rurales dans ce type d'économie.

L'implication croissante des femmes dans les marchés de proximité, leur contribution plus accentuée au niveau Pays (foires, journées locales, journées internationales, marchés urbains, événements culturels...) et l'augmentation des aides à la création de petits projets de femmes dans les villages et dans les tribus, ainsi que le développement de projets communautaires en lien avec le secteur privé et notamment celui des mines, l'attestent.

Promouvoir l'autonomisation des femmes par le biais de l'économie informelle entretient et renforce les valeurs humaines et culturelles. Cela crée et maintient du lien social entre les diverses populations du Pays en même temps que cela contribue à une meilleure santé des populations et à un vivre ensemble harmonieux.

Cependant, des obstacles freinent encore l'émancipation économique et l'autonomisation des femmes en Nouvelle-Calédonie. Il s'agit d'obstacles culturels, sociaux, économiques et écologiques, tels que l'accès à la terre et aux ressources naturelles dans certaines régions, l'accès à la formation, aux crédits, aux soins et au suivi médical, aux techniques de l'information et de la communication (TIC), aux transports et à la garde des enfants, la lourdeur des tâches familiales, l'éloignement des centres administratifs, les questions liées à l'environnement et au changement climatique, l'exploitation surabondante des mines et ses conséquences, les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, sans omettre les violences à l'égard des femmes plus nombreuses en milieu rural.

Lever ces obstacles constitue de véritables défis à relever à l'aide de politiques publiques efficaces et de programmes d'actions pertinents à tous les niveaux.

Quelques chiffres

En Nouvelle-Calédonie, environ 44 000 femmes vivent dans les zones rurales et en tribu. Un tiers de ces femmes pratiquent et vivent de l'économie informelle.

- En 2012, la population agricole représentait :
 - 25,2 % de la population totale en province des Îles Loyauté (31,4 % en 2002),
 - 9,7 % en province Nord (18,4 % en 2002),
 - 2,3 % en province Sud (3,6 % en 2002),
- 40 % de la population agricole familiale de 16 ans et plus tire un revenu de l'agriculture. Pour 13,4 % de cette population, les revenus proviennent intégralement de l'exploitation.
- Sur 100 femmes Kanak, 44 ont une activité agricole pour leur consommation personnelle.
- Sur 100 femmes Kanak qui ont un emploi, 34 pratiquent l'agriculture en parallèle.
- En 2011, 903 hommes et 297 femmes ont reçu de l'aide à l'investissement pour des petits projets de la part des provinces, de l'ADIE et de NCI. Ce qui représente 1 projet d'investissement aidé sur 4 porté par une femme.
- En province Nord, la part des femmes dans l'investissement économique en 2011 est de 14 %. En province des Îles Loyauté, elle est de 31,5 %.
- Selon l'enquête de l'Institut agronomique calédonien (IAC) menée en 2010 sur l'agriculture en tribu auprès de 288 tribus (sur les 370 que compte la Nouvelle-Calédonie), la consommation annuelle de chaque groupe domestique est en moyenne d'environ 1 tonne de produits végétaux issus de leur propre récolte et de 400 kg issus de la pêche.
- 45 % des entrepreneurs de l'ADIE sont des femmes, pour 1 249 personnes financées en 2018. Le coût moyen des micro-crédits s'élève à 570 000 francs.

- Le manque crucial de statistiques concernant les femmes rurales représente un obstacle à l'élaboration de politiques efficaces en faveur de l'émancipation de ces femmes.

L'économie sociale et solidaire (ESS) des femmes

En Nouvelle-Calédonie, on peut associer ce type d'économie à l'économie traditionnelle qui se pratique depuis des millénaires. Ainsi, les femmes s'approprient sans grande difficulté le concept et les pratiques de l'ESS dans notre Pays. Mais cette économie mérite d'être mieux structurée et accompagnée.

En 2104, le secteur de la Condition féminine du gouvernement a fait de l'ESS en faveur des femmes rurales une priorité de ses actions. Ainsi est née l'association des Femmes Entraide Économique et Solidaires (FÉES) à laquelle adhèrent 237 femmes issues de 19 communes des trois provinces du Pays. 38 % de ces femmes se sont constituées en groupes solidaires et 62 % des femmes le sont à titre individuel.

Une boutique ARTIFEES a été créée à Nouméa pour la vente des produits des femmes rurales et une Banque de l'Économie Solidaire (BES) a été mise en place. Ces deux outils fonctionnent mais doivent être renforcés. La direction de la Culture, de la condition féminine et de la citoyenneté aide techniquement l'association FÉES à ce renforcement.

La BES des femmes a aidé à la mise en place d'un projet de table d'hôte à Canala. Elle a attribué une aide financière pour la construction d'un local pour les femmes à la tribu d'Ouérrou-Pimé à Kouaoua. Elle financera un projet d'espace marché avec un espace de stockage des produits pour le groupe solidaire de Bélep. D'autres demandes d'aides sont à l'étude.

Des partenariats ont été mis en place avec l'ADIE en faveur de l'autonomisation des femmes avec notamment le programme des prêts de groupes en terres coutumières.

Programme de la Journée internationale des femmes rurales, samedi 19 octobre

8 h 30 : accueil coutumier

9 h : discours officiels

Introduction : l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Calédonie

Collation, danse, visite des stands des femmes rurales

Début des ateliers culturels

Représentation de la femme : partage et gravure sur bambou animé par l'Académie des langues kanak (ALK)

Tressage sur différentes matières animé par l'ONG Femmes Pays

10 h : forum « L'économie solidaire : la voie vers l'autonomisation des femmes »

Introduction au Forum

Gouvernement, provinces, association FÉES, ADIE, IAC, association Malé'va, plan Do Kamo, plan de sécurité et de prévention de la délinquance, Groupement des femmes agricultrices

Le Forum a pour objectif d'informer les participants/tes des actions, mesures, outils existants en faveur de la création et de l'accompagnement dans le domaine de l'économie informelle et de l'entrepreneuriat. Il permettra également aux femmes d'échanger sur leurs problématiques, leurs besoins et leurs attentes avec les intervenants. Il s'agira également de faire les liens entre l'économie sociale et solidaire

et l'autonomisation des femmes. En quoi ces liens garantissent-ils une économie fiable, une préservation écologique, une bonne santé et un bien-être des populations ? Des recommandations émaneront de ces échanges.

12 h 30 : pause déjeuner

Lectures à haute voix et chants traditionnels des femmes de Moméa

13 h 30 : témoignages de femmes impliquées dans l'économie solidaire

Plusieurs femmes issues des trois provinces feront part de leurs expériences concernant les activités relatives à l'économie qu'elles pratiquent dans leurs milieux et les impacts sur leur environnement (familial, social, communautaire, culturel, écologique). Elles émettront également des perspectives visant à l'amélioration de leur situation et du développement en faveur de leur émancipation.

Films sur l'économie sociale et solidaire, exposition des bambous gravés sur la représentation de la femme

Maison de la semence paysanne et patrimoniale de Nouvelle-Calédonie animée par l'association Malé'Va

Le but est d'échanger des graines, des plants, des boutures provenant des champs et des jardins cultivés sans produits chimiques et de contribuer à : créer l'abondance de plantes cultivées dans le Pays, préserver et valoriser notre biodiversité, découvrir de nouvelles plantes utiles, favoriser une alimentation saine et diversifiée, promouvoir les échanges interculturels et intergénérationnels autour des savoir-faire, viser l'autonomie et la souveraineté semencière et alimentaire, encourager le développement d'une économie solidaire de proximité... Cela concerne toutes les plantes "utiles" : plantes sauvages et plantes cultivées, plantes alimentaires, aromatiques, médicinales, mellifères, répulsives, engrais naturels, utilisées dans l'artisanat... Ces échanges amèneront à prendre conscience de l'importance d'une économie basée sur l'échange, la préservation et le partage des savoir-faire, les valeurs, l'intérêt collectif, l'utilité sociale et la sécurité alimentaire et à agir en conséquence.

15 h 30 : danses des femmes de la diversité, chant

16 h : recommandations

17 h : coutume d'au-revoir

Stands d'informations toute la journée :

ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique

FÉES : association des Femmes entraide économique et solidaire

ASS-NC : Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie

Provinces : Nord, Sud et Îles Loyauté

Association Malé'Va

* *
*